



ACTUALITÉ CORONAVIRUS ET CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

publié le 06/04/2021

Descriptif :

Nouvelles dispositions prises, pour faire face à la situation sanitaire.
EXPLICATION, cours à la maison.

Pour freiner le virus tout en préservant l'éducation, le président de la République a annoncé le 31 mars 2021 la fermeture des collèges à partir du mardi 6 avril 2021.

- Du 6 avril au 9 avril : votre enfant reste à votre domicile et travaille à distance.
- Du 10 avril au 25 avril : période des vacances scolaires de printemps.
- Du 26 avril au 30 avril : votre enfant reste à votre domicile et travaille à distance.

PROTOCOLE DE CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

L'ensemble de l'équipe pédagogique du collège reste mobilisé pour assurer la poursuite des apprentissages en ce début du 3ème trimestre.

COURS A DISTANCE

Les élèves travailleront en distanciel pendant 2 semaines : du 06 au 09 avril et du 26 au 30 avril.

Les cours seront mis en ligne sur PRONOTE ou sur le site du collège par les professeurs. Certains professeurs proposeront des cours en visio-conférence ou classe virtuelle.

Il est préférable que les élèves puissent disposer chez eux d'un matériel informatique de base et d'une connexion Internet. Le collège met à disposition des tablettes en prêt pour les familles sans équipement informatique.

Pour les élèves qui auraient été absents ou qui n'ont pas de moyens de connexion, **il est possible de venir chercher les cours et devoirs en format papier au collège auprès de la Vie scolaire**. Prévenir à l'avance de votre arrivée par téléphone afin de préparer les photocopies.

GARDONS LE CONTACT

Le maintien du lien entre le collège et les élèves est essentiel pour garantir la poursuite des apprentissages dans toutes les disciplines. La communication se fera par téléphone ou par écrit sur PRONOTE ou par mail.

En cas de problème de connexion en raison de perte d'identifiant, appelez ou envoyez un mail au collège.

Pendant les périodes de cours à distance, le collège reste ouvert de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

Le Principal adjoint

